



ORGANISER UN EXERCICE D'ÉVACUATION

INTRODUCTION

Pour être le plus efficace possible lors d'un incendie, il faut que les gestes à accomplir au moment de l'évacuation deviennent de véritables réflexes, c'est pourquoi l'entraînement est indispensable. Au-delà de l'obligation pour l'employeur de réaliser des exercices d'évacuation, cette mise en pratique permet d'en réajuster l'organisation et de tenir à jour les connaissances de chacun.

OBJECTIFS

Les exercices d'évacuation incendie ont pour objectifs de :

- Favoriser l'évacuation des personnes du bâtiment dans de bonnes conditions,
- Sensibiliser et former les agents à un comportement « réflexe »,
- Identifier le signal sonore et visuel spécifique à l'incendie,
- Localiser et utiliser les issues de secours et les points de rassemblement,
- Vérifier l'application des consignes de sécurité incendie et leur efficacité,
- Tirer des enseignements de la pratique pour améliorer la procédure d'évacuation.

CADRE LÉGAL

1. Arrêté royal du 28 mars 2014 relatif à la prévention de l'incendie sur les lieux de travail
2. Arrêté royal du 17 juin 1997 concernant la signalisation de sécurité et de santé au travail

PRÉPARATION ORGANISATIONNELLE

- Désigner les personnes chargées de l'évacuation :
 - – **Le serre-file** : il informe l'ensemble des personnes de l'évacuation des locaux ; invite le personnel, les entreprises extérieures et le public à quitter les lieux ; fait le tour de toutes les pièces pour s'assurer qu'elles ne sont plus occupées et que les portes et fenêtres sont fermées (il faut notamment être vigilant dans les toilettes et vestiaires) ; il ferme la marche et empêche les personnes de revenir en arrière puis il rend compte au responsable de l'évacuation de la zone évacuée.
 - – **Le guide-file** : il est chargé de guider dans le calme les personnes rabattues par le serre-files vers les issues de secours, car il connaît particulièrement bien le parcours à effectuer ; il veille à la fluidité des déplacements ; fait un bilan des personnes présentes au point de rassemblement ; veille à ce que toutes les personnes restent au point de rassemblement avant l'ordre du responsable de l'évacuation indiquant la fin de l'exercice.
 - – **Le responsable** : il coordonne l'équipe d'évacuation ; est informé par les serre-files et les guides du déroulement de l'évacuation ; informe de la fin de l'exercice ; rend compte à l'autorité territoriale.
- Établir des consignes d'évacuation
- Communiquer sur la mise en place de ces exercices. Il est conseillé d'informer les agents sur la date et l'heure du premier exercice, pour le second seul le mois pourrait être annoncé.
- Prévoir un accompagnement des personnes rencontrant des difficultés pour se déplacer.
- Désigner un ou des observateurs qui vérifieront le bon déroulement de l'exercice d'évacuation. Ils seront chargés de compléter la fiche d'observation qui servira de compte-rendu d'exercice. Les informer de leur rôle et de leurs tâches durant l'exercice.

PRÉPARATION MATÉRIELLE

- S'assurer de savoir comment déclencher et arrêter l'alarme.
- Maintenir les dégagements et les issues exempts de tout obstacle ou encombrement.
- Le cas échéant, fournir des équipements d'identification pour les personnes chargées de l'évacuation (par exemple un brassard ou un gilet).
- Préparer les fiches d'observation et des chronomètres pour les observateurs

FICHE D'OBSERVATION ET COMPTE RENDU D'EXERCICE

Dans le cadre d'une amélioration continue, l'analyse du déroulement d'un exercice d'évacuation sur les comportements des personnes lorsqu'il y a une situation d'urgence et sur les installations techniques.

La fiche d'observation complétée lors de l'exercice permet d'établir un compte-rendu d'exercice. Ce bilan est annexé au registre de sécurité du bâtiment.

En fonction des résultats, des mesures techniques, organisationnelles ou/et de formation devront être prises pour améliorer la procédure d'évacuation : adapter les consignes de sécurité incendie, informer le personnel, réparer des installations défectueuses, etc.

Un modèle de fiche d'observation est annexé. Celui-ci devra être adapté à votre situation, à vos locaux, à vos installations et à vos consignes de sécurité incendie.

DÉROULEMENT DE L'EXERCICE

1. Appeler la Zone de Secours Hainaut-Est (071/751.400) pour leur signaler qu'un exercice d'évacuation va débuter dans vos locaux. Les observateurs prennent leur place.
2. Déclencher ou faire déclencher l'alarme incendie du bâtiment. Les observateurs déclenchent leur chronomètre.
3. Évacuation des locaux. Les agents doivent rejoindre au plus vite le point de rassemblement, sans précipitation et en veillant à fermer toutes les portes et toutes les fenêtres. Ils pourront être guidés par un guide-file. Le public devra être également pris en charge et accompagné vers le point de rassemblement. Un serre-file ou un agent vérifiera que les locaux sont vides. Les observateurs notent les comportements des agents durant l'évacuation.
4. Rassemblement des personnes. Lorsque toutes les personnes sont au point de rassemblement les observateurs notent le temps mis pour évacuer le bâtiment.
5. Vérification des effectifs. Un appel voire un pointage des personnes présentes est réalisé afin de s'assurer que tout le monde soit sorti des locaux. Une fois cette vérification faite, les observateurs arrêtent leur chronomètre.
6. Annoncer la fin de l'exercice et permettre aux personnes de reprendre leur activité.
7. Appeler la Zone de Secours Hainaut-Est pour annoncer la fin de l'exercice et vérifier si des personnes ont téléphoné aux secours durant l'exercice.
8. Faire un bilan de l'exercice avec les observateurs.
9. Définir et mettre en œuvre des solutions pour améliorer les conditions d'évacuation des locaux ou pour remédier aux anomalies constatées.
10. Communiquer à tous un compte-rendu de l'exercice réalisé et une information sur les mesures complémentaires mises en œuvre.

FICHE D'EXERCICE EXEMPLATIVE








FICHE D'OBSERVATION EXERCICE D'EVACUATION

Date	Heure de début	Temps entre alarme et 1 ^{er} évacué	Temps total de l'évacuation	Heure de fin

POINT D'OBSERVATION	OUI	NON	OBSERVATIONS
APPLICATION DES CONSIGNES			
Tout le monde a entendu le signal d'alarme			
Tout le monde a évacué			
Les ascenseurs sont restés inutilisés			
Tout le monde a respecté la consigne : « Ne pas revenir en arrière »			
Les portes et les fenêtres ont été fermées			
Tout le monde a rejoint le point de rassemblement			
Le comptage, l'appel des personnes a été effectué sans problème			
EVACUATION			
Évacuation immédiate dès l'alarme			
Évacuation dans le bon ordre			
Absence de panique et gestion du stress			
Bonne prise en compte des personnes en situation de handicap et/ou du public			
CONSIGNES PARTICULIERES			
Coupure des énergies			
Coupure des ventilations			
Respect des rôles de guide-file et de serre-file			
Alerte des secours par le responsable de site			
Accueil des secours			
FONCTIONNEMENT DES INSTALLATIONS			
Fermeture des portes coupes feu			
Déverrouillage des issues de secours			
Désenfumage des circulation			

Nom de l'observateur		Nombre de participants	
Proposition d'amélioration :			

CONSIGNES GENERALES EN CAS D'INCENDIE ET D'ÉVACUATION

INCENDIE Ou SITUATION A RISQUE		EVACUATION	
	Examiner rapidement la situation		En cas d'alarme, se diriger vers l'issue de secours la plus proche
 	Déclencher l'alarme puis Alerter les secours		En cas de nécessité, appuyer sur le déclencheur manuel pour l'ouverture des issues de secours
	Intervenir si vous vous en sentez capable et que le feu est encore maîtrisable		Se diriger vers le point de rassemblement tout en respectant les consignes d'évacuation

Consignes relatives à l'évacuation

ÉVACUATION

Dès l'audition du signal d'alarme, toute personne présente dans le bâtiment doit immédiatement évacuer les lieux.

- Arrêter toutes les activités en cours tout en mettant votre poste de travail en sécurité
- Prendre vos affaires personnelles si elles sont à votre proximité
- Fermer les portes et fenêtres
- Evacuer par l'issue de secours la plus proche.
- Ne pas utiliser les ascenseurs
- Ne pas revenir en arrière
- Suivre les consignes du guide-file et du serre-file
- Se rendre au point de rassemblement

SI VOUS NE POUVEZ PAS ÉVACUER LES LIEUX

Car l'incendie est dans les niveaux inférieurs ou sur le même palier, dès l'audition du signal sonore:

- Arrêter toutes les activités en cours tout en mettant votre poste de travail en sécurité
- Rester dans la pièce.
- Fermer les portes et fenêtres.
- Colmater et humidifier les portes
- Signaler votre présence aux secours (téléphone, signal à la fenêtre)
- Si la pièce commence à être envahie par les fumées : baissez-vous, l'air frais est au sol.
- Couvrez votre bouche et votre nez avec un linge humide.

Les portes ont une tenue au feu de 30 minutes environ.

PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Les personnes à mobilité réduite seront prises en charge par des accompagnateurs.

Une évacuation pourra avoir lieu si une issue de secours adaptée est accessible. Dans le cas contraire, un confinement dans une salle devra avoir lieu en attendant les secours (un accompagnateur doit obligatoirement être présent).

MATÉRIEL D'ÉVACUATION OBLIGATOIRE

1. Plan interne d'urgence

Appelé aussi **plan pompier**, le plan interne d'urgence donne les indications nécessaires aux équipes de secours afin de procéder à une intervention efficace. Il doit être placé au niveau de l'entrée principale de votre établissement.

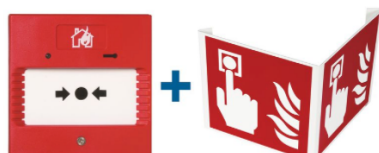
2. Consignes de sécurité incendie

Tout nouvel agent recruté doit prendre connaissances des consignes de sécurité incendie, il est donc primordial qu'elles soient compréhensibles de tous. Elles doivent être placées au même niveau que le **plan d'évacuation**, c'est-à-dire près des ascenseurs et escaliers.

CONSIGNES DE SECURITE			
INCENDIE SERVICE SECURITE N° _____ POMPIERS N° _____ NE PAS RACCROCHER SANS AVOIR VERIFIE QUE VOTRE APPEL A ETE COMPTE	ATTACHEZ LE FEU AU MOYENS DES EXTINCTEURS APPROPRIES	DANS LA FUMEE BASSEZ-VOUS ET FAIRE PASSE EST PRES AU SOL	N'UTILISEZ PAS LES ASCENSEURS FACILITEZ L'ACCES DES POMPIERS N'ENCOMBrez PAS LES MOYENS DE SECOURS
EVACUATION DES L'AUDITION DU SIGNAL SONORE GARDEZ VOTRE SANG-FROID	FERMEZ LES PORTES ET LES VOUS EN VOUS DIRIGER VERS VOTRE POINT DE TRAVAIL	N'UTILISEZ PAS LES ASCENSEURS DIRECtez VOUS VERS LE POINT DE RASSEMBLEMENT	LOCALISATION DU POINT DE RASSEMBLEMENT
ACCIDENT PREMIERS SECOURS N° _____ AMBULANCE N° _____ NE PAS RACCROCHER SANS AVOIR VERIFIE QUE VOTRE APPEL A ETE COMPTE	PRECISEZ LA NATURE DE L'ACCIDENT BLESSURES BRULURES ASPHYXIE FEU SUR UNE PERSONNE EMPECHER LA DE COURIR, COUVEREZ LA, ENVELOPPEZ LA AVEC UNE COUVERTURE OU EN VETEMENT.	RESPONSABLES DE SECURITE AL. _____ TEL. _____ AL. _____ TEL. _____ AL. _____ TEL. _____ AL. _____ TEL. _____ AL. _____ TEL. _____	

3. Alarme incendie

L'alarme incendie de type 4 émet un signal sonore puissant donnant l'ordre aux personnes présentes dans les locaux d'évacuer. Le signal sonore se doit d'être entendu par tous, les sirènes d'alarme incendie doivent être réparties dans ce but dans le bâtiment. Il est recommandé de compléter le signal sonore par un **signal visuel** que ce soit pour les personnes atteintes de **déficience auditive**, ou pour faire face **aux conditions de bruit environnantes** (bruits de machine, engins, utilisation de bouchons d'oreilles,...).



4. Panneau de signalisation

L'utilisation de **panneaux et pictogrammes** permet de mettre en évidence vos infrastructures et équipements de lutte contre les incendies. Ces panneaux répondent à **un code couleur précis**, respectivement vert pour **les panneaux d'évacuation** et rouge pour **les panneaux de sécurité incendie**. Nous vous invitons à relire l'A.R du 17 juin 1997 concernant la signalisation de sécurité et de santé au travail.



5. Plan d'évacuation

Le **plan d'évacuation** est un schéma synthétisant la structure des locaux. Il indique les différentes zones essentielles au bon déroulement de l'évacuation. On retrouve par exemple le **point de rassemblement**, ou encore les issues de secours et leurs accès. Ce **plan d'évacuation** tient compte de la présence de personnes handicapées, indique la présence d'alarmes et des moyens de lutte contre l'incendie comme **les robinets d'incendie armés et extincteurs**. Pensez à installer votre plan d'évacuation aux abords des ascenseurs et escaliers.



6. Éclairage de sécurité

L'**éclairage de sécurité** doit être mis en place pour permettre aux visiteurs et au personnel de localiser les sorties du bâtiment en cas de coupure de courant. Ainsi, tout obstacle doit être visible, et les manœuvres d'évacuation ou de lutte contre l'incendie doivent être possibles.



7. Point de rassemblement

Le point de rassemblement correspond à l'endroit où les évacués doivent être rassemblés afin de procéder au comptage. Cet espace dédié au rassemblement permet également de ne pas gêner les mouvements des équipes d'intervention. Il doit être aisément **accessible**, afin que tous puissent s'y rendre sans encombre. Installez votre point de rassemblement dans un espace qui ne nécessite pas de traverser la route pour le rejoindre. La zone où vous installez votre point de rassemblement doit être dégagée, à l'extérieur de vos bâtiments, et **doit pouvoir accueillir tout votre personnel et vos visiteurs**. Elle doit se trouver à une distance garantissant un éloignement suffisant de toute émanation de fumée. Privilégiez une **zone ouverte**, en évitant les lieux clos comme une arrière-cour par exemple, où il devient difficile voire impossible d'évacuer les personnes.

Enfin, signalez la présence de votre point de rassemblement sur votre plan d'évacuation pour en informez vos employés et visiteurs.



CHECK LIST DU MATÉRIEL OBLIGATOIRE AVANT EXERCICE

Matériel	OUI	NON	OBSERVATION
Plan interne d'urgence (entreprise)			
Consignes de sécurité incendie			
Alarme incendie			
Panneau de signalisation			
Plan d'évacuation			
Éclairage de sécurité			
Point de rassemblement			